



Dégrèvement puis mise en recouvrement

Par **Philou30**, le **04/11/2015 à 15:29**

Bonjour,

J ai été nommé liquidateur d une societe, j ai clôturé les opérations de liquidation en novembre 2011, puis societe radiée en novembre 2012. Puis par la suite j ai reçu en tant que liquidateur une mise en recouvrement pour des rehaussement de tva et d IS, a laquelle je fais une réclamation. Puis le 23 décembre 2013 je reçois un courrier adresse à mon nom en tant que mandataire ad hoc, dans lequel est accordé un dégrèvement sur la totalité, mais intention de poursuivre l imposition. Puis le 27 décembre signification d une ordonnance sur requête me nommant mandataire ad hoc et mise en recouvrement des rehaussements en tant que mandataire ad hoc.

Voilà donc pour les faits.

Je m interroge sur la procédure ? Le dégrèvement n aurait il pas du être prononcé en tant que liquidateur ? Ne suis je pas dans le cas d une double impositions ?

Merci pour vos réponse.